



Perpignan, le 31 mai 2024

Communiqué de presse

La Ville de Perpignan est satisfaite du rejet opposé par la CNAC au projet d'extension de la zone commerciale Salanca

Le jeudi 30 mai 2024, **la Commission Nationale d'Aménagement Commerciale des Pyrénées-Orientales (CNAC) s'est prononcée contre l'extension de la zone commerciale Salanca** de Clairà. Cette décision confirme qu'il doit être mis un terme à l'extension irraisonnée des surfaces commerciales périphériques et aux visions étriquées qui se limitent à penser le développement économique à l'échelle d'un village ou d'une zone d'activité.

Pour déployer une politique économique efficace, dans laquelle chacun des territoires des Pyrénées-Orientales se retrouvent, il faut **porter une action en phase avec les réalités de terrain et les aspirations des habitants**. Cet objectif a été perdu de vue par une commission départementale dont la représentativité faisait défaut, et dans laquelle certains membres de droit avaient préféré pratiquer la politique de la chaise vide, plutôt que d'assumer leurs responsabilités en s'opposant à **un projet manifestement hors du temps**.

Plus grave encore, il aura fallu attendre le désaveu de la CNAC, pour connaître la totalité des enseignes dont l'extension de la zone Salanca devait permettre l'installation, notamment Zara dont personne n'avait entendu parler jusque-là !

Comme le Maire a déjà eu l'occasion de le dire, **la question n'est pas de savoir si l'on est pour ou contre l'implantation de ces enseignes**. La seule préoccupation qui doit nous animer, est de garantir la cohérence et l'opportunité des autorisations d'urbanisme délivrées dans notre département.

Dans un contexte marqué par la rareté du foncier constructible, la saturation des centres commerciaux et l'obligation de tout mettre en œuvre pour revitaliser nos centres-villes et cœurs de villages ; **ajouter une couche de surfaces commerciales périphériques n'était pas une bonne option**.

Tel est ce que le Maire a soutenu hier devant la CNAC, à l'instar des associations représentatives des commerçants de Perpignan, pour démontrer toute **l'incohérence et l'inopportunité d'étendre encore davantage une zone commerciale où plusieurs enseignes rencontrent, par ailleurs, des difficultés à équilibrer leurs exploitations**.

La Ville de Perpignan est donc satisfaite de l'avis défavorable opposé au projet d'extension de la zone Salanca. **Cette décision conforte la Municipalité dans sa volonté de tout mettre en œuvre pour défendre l'attractivité de son centre-ville et l'avenir de ses commerces de proximité**.

Hier c'était la contestation d'un projet hors du temps. Aujourd'hui comme demain, c'est la poursuite de nos actions en faveur d'une ville sûre, propre, animée et toujours plus attractive. C'est de cette façon que nous agissons pour redonner à Perpignan un tissu commercial fort et prospère.

Contact presse :

Johanna HALIMI-CLAVERIE, chargée de communication
04 68 66 32 72 • 06 84 28 20 06
halimi.johanna@mairie-perpignan.com

